

Affiliation 2026/2027 Etablissement

A retourner impérativement **avant le 30 septembre 2026**

	Nom du mandataire	Signature du mandataire
1		
2		
3		

N° d'affiliation à l'OCCE (N° RNE) 091.....

La coopérative scolaire, dont les mandataires sont désignés ci-dessus règle ce jour ses cotisations 2026/2027.

COTISATION

Nombre total d'adhérents : x 1,75 € = € **(A)**

SOLIDARITE entre les coopératives : € **(B)**

Cette participation augmentera le fonds d'aide à projets.

TOTAL à régler (A+B) = €

Tournez SVP ➞

Office Central de la Coopération à l'École de l'Essonne

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

10 bis square Lamartine – 91000 EVRY-COURCOURONNES

Tél. : 01 60 78 26 60 - ad91@occe.coop

Site Internet : www.occe.coop/ad91



Date de prélèvement/...../2026

Date et signature d'un mandataire :

Règlement :

Le règlement se fait **uniquement** par prélèvement (directement sur le compte de la coopérative)

Si vous le souhaitez, merci d'indiquer une date (approximative) à laquelle le prélèvement sera effectué (en tous les cas avant le 31 décembre).

Comptabilité :

La cotisation OCCE est à enregistrer dans le compte 65860008

La solidarité entre les coopératives est à enregistrer dans le compte 61810008

Les coopératives souhaitant développer la solidarité avec d'autres coopératives peuvent faire un don qui alimentera le fonds d'aide à projets (**B**).

